



Madame, / Monsieur,

Chers membres et chers collègues,

L'heure est arrivée: après plus de 19 ans à la tête de l'ASIP, je pars à la retraite à la fin août 2023. S'engager en faveur d'un 2^e pilier solide aura été une tâche passionnante, intense et exigeante. Cette longue période a également permis de nouer de nombreux contacts précieux avec les différents protagonistes de la prévoyance professionnelle. Cela a été un privilège et un plaisir pour moi de discuter avec vous des sujets cruciaux concernant la prévoyance professionnelle. C'est avec gratitude que je me remémore les bons moments qui ont émaillé toutes ces années. Je tiens à remercier tous les membres, ainsi que le Comité et l'équipe du secrétariat, de leur soutien et de l'excellente collaboration, mais aussi de la confiance qu'ils nous ont témoignée, à moi-même comme à l'ASIP.

C'est avec plaisir que je confie aujourd'hui la direction de l'association à mon successeur, Dr Lukas Müller-Brunner. Je lui souhaite beaucoup de satisfaction et de succès dans son engagement en faveur d'un 2^e pilier solide. Je suis convaincu qu'il saura défendre les intérêts de l'ASIP et du 2^e pilier avec une grande expertise, un sens politique aigu, un engagement et une énergie sans faille (vous trouverez de plus amples informations sur ce changement à la direction, notamment un entretien entre Lukas et moi, sous www.asip.ch).

Je vous souhaite un avenir couronné de succès et espère rencontrer le plus grand nombre d'entre vous lors de nouvelles occasions.

Avec mes salutations les meilleures,

Hanspeter Konrad

Nous y sommes. Le 1^{er} septembre 2023, je prendrai la relève de Hanspeter Konrad à la direction de l'ASIP. Je me réjouis d'ores et déjà de cette nouvelle tâche, mais j'avoue que je l'aborde avec respect – les prochains mois ne devraient pas être de tout repos. Avec la réforme de la LPP qui devrait être soumise au vote populaire au premier semestre 2024, le 2^e pilier sera de nouveau au centre de l'actualité politique et médiatique. Pour l'ASIP, une chance unique se présente d'expliquer les avantages et les points forts de la prévoyance professionnelle, mais aussi la nécessité des réformes, à un vaste public. Avec les critères ESG, la protection des données et toutes les autres actualités, je m'engagerai naturellement au quotidien, avec toute mon énergie, pour les caisses de pension suisses.

Je tiens à remercier cordialement Hanspeter, mon prédécesseur, de son action infatigable en faveur du 2^e pilier et, en particulier, de son accueil bienveillant au secrétariat, où il m'a mis au courant de mes futures tâches. Je lui souhaite de tout cœur mes meilleurs vœux pour son départ à la retraite.

Je me réjouis déjà à l'idée des nombreuses rencontres intéressantes et enrichissantes qui m'attendent – si vous avez une question ou une suggestion, n'hésitez pas à me contacter. Je me tiens à votre disposition pour en discuter, par e-mail (mueller-brunner@asip.ch) ou par téléphone (+41 79 582 99 60).

Lukas Müller-Brunner